

# **Document d'information communal** sur les risques majeurs (DICRIM)

Mairie de Pipriac

# Qu'est ce qu'un risque majeur?

C'est la possibilité qu'un évènement dramatique survienne et mette en péril la population en occasionnant de gros dégâts sur les infrastructures ou sur l'environnement. Il se distingue par deux caractéristiques :

- sa gravité : les conséquences sont lourdes à supporter par les habitants et/ou les dommages aux biens sont importants.
- sa fréquence : si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas s'y préparer.



# **66** A quels risques majeurs sommes-nous exposés à Pipriac?













### L'alerte: comment la reconnaître?

L'alerte est la diffusion d'un signal destiné à prévenir la population de l'imminence ou de la survenue d'un danger. L'alerte est de la responsabilité de l'État ou du Maire. Selon l'évènement, elle peut être donnée par différents moyens de communication :

- Message diffusé par un véhicule municipal sonorisé
- Message sur les panneaux d'information de la commune
- Site internet de la commune: www.mairiepipriac.fr
- Affiches, visites à domicile par les référents...
- Médias : radio locale, télévision régionale, presse,...

# A avoir chez soi en cas d'alerte

- Radio à piles
- · Lampe de poche
- Nourriture et eau
- Couverture, vêtements
- Médicaments
- · Papiers personnels
- Matériel de confinement (ruban adhésif, arrêt VMC, tissus pour colmater les bas de portes)

# En cas de danger ou d'alerte

- 1 Abritez-vous et fermez tout
- 2- Écoutez la radio ou la TV, consultez le site internet de la commune :

#### www.mairie-pipriac.fr

ICI Armorique ..... 103.1 Mhz France Inter...... 1852 GO France Info...... 105.5 Mhz

#### 3- Respectez les consignes

- -Lisez les principales consignes qui figurent au DICRIM
- -N'allez pas chercher les enfants à l'école, les enseignants les mettront en sécurité
- **Ne téléphonez pas (**éviter l'encombrement des lignes, les secours en ont besoin).

### Numéros utiles

Urgences (portable)\_\_\_\_\_ 112 Pompiers\_\_\_\_\_ Gendarmerie\_\_\_\_\_ SAMU\_\_\_



GRDF: 09 69 36 35 34 - ENEDIS: 0 811 01 02 12 SAUR (eau): 0811460314 - SAMU social: 115

Centre antipoison: 02 99 59 22 22 Météo France: meteofrance.com France Bleu Armorique: 103.1 FM France Inter: 1852 GO - TV Rennes Malvoyants et malentendants : 114

Numéro élu astreinte PIPRIAC: 06 30 95 48 43



# Les phénomènes météorologiques

La commune est potentiellement menacée par des risques météorologiques qui ne lui sont pas spécifiques : tempête, grand froid, orage, canicule, chute de neige, verglas,...

Le site de météo France est très régulièrement actualisé et diffuse en cas de besoin des bulletins d'alerte. Les alertes météo sont en général diffusées par tous les médias classiques (radio, TV, presse, ...)





# Les niveaux d'alerte

- **Vigilance absolue** : des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus : tenez-vous régulièrement informé.
- **Soyez très vigilant** : des phénomènes dangereux sont annoncés ; tenez-vous informé et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
- **Soyez attentifs**: si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont annoncés.
- Pas de vigilance particulière







### Risque inondation

Les crues des ruisseaux du « Canut » et du « Fougeray » sont caractérisées par une montée assez lente des eaux. Ces crues sont dues aux pluies intenses sur l'ensemble du secteur de Pipriac. La période des crues se situe généralement de novembre à mars.

#### LES BONS GESTES ET BONS RÉFLEXES

#### A l'annonce des crues :

- Fermez portes, fenêtres, aérations basses et veillez à l'étanchéité des parties basses pour freiner l'eau
- Coupez le disjoncteur électrique pour éviter électrocution
- Rangez au sec le produits toxiques, objets putrescibles et documents officiels (carte identité, passeport, ...)

#### Pendant l'inondation:

- Informez vous de la montée des eaux
- Ne vous engagez pas en zone inondée
- Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux
- Informez vous du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias
- Évacuez seulement si les services officiels (État, mairie) vous en donne l'ordre

#### Après l'inondation:

- Aérez et désinfectez les pièces
- Déshumidifiez, dès que possible
- Rétablissez l'électricité mais seulement après avis d'un professionnel et sur une installation sèche.
- Circulez sur les routes avec prudence (chaussées boueuses et glissantes)
- Déclarez vos dégâts matériels à votre assureur





L'ensemble de la région Bretagne est exposé aux risques de tempête. A l'intérieur des terres, on utilise usuellement le terme de tempête lorsque les rafales dépassent le seuil de 90 km/h.

#### LES BONS GESTES ET BONS RÉFLEXES

#### A l'annonce de la tempête :

- Fermez tout
- Vérifiez l'état des fermetures et de la toiture des bâtiments
- Rentrez les objets susceptibles d'être emportés par le vent
- Rentrez animaux et matériel
- Mettez-vous à l'abri

#### Pendant la tempête:

- S'informer du niveau d'alerte et messages diffusées par les médias
- Évitez tout déplacement à l'extérieur dans les zones boisées
- Suivez les consignes de sauvegarde

#### Après la tempête :

- Coupez les arbres ou branches qui menacent de s'abattre
- Evitez de monter sur les toitspour réparer sans moyens de sécurité
- Ne touchez pas les câbles électriques tombés à terre. Prévenir les secours



### Risque canicule

La canicule peut entrainer la mortalité. Les effets de l'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, et sans période de fraicheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer peuvent être très néfastes.

Le dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain peut entrainer de graves complications surtout chez les personnes âgées, nourrissons, et les personnes souffrant de pathologies chroniques. En mairie, un **fichier nominatif** de vigilance de personnes isolées et vulnérables a été créé en 2020. Les personnes qui le souhaitent, peuvent venir se signaler. Des référents (Elus, membres CCAS) peuvent être actionnés en cas de risque.

#### LES BONS GESTES ET BONS RÉFLEXES

#### A l'annonce de la canicule :

- Assurez-vous que votre habitat soit équipé de volets ou stores
- Veillez que votre réfrigérateur fonctionne correctement

#### Pendant la canicule :

- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur.
- Ouvrez les fenêtrestôt le matin, tard le soir et la nuit
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Buvez régulièrement de l'eau
- Ne laissez jamais un enfant ou animal dans une voiture au soleil



### Risque grand froid

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord le plus fragiles: personnes âgées sous traitement médical, nourrissons,...
Les premiers symptômes sont une prononciation saccadée, une diminution de la coordination des membres (difficultés à marcher).

#### LES BONS GESTES ET BONS RÉFLEXES

- Sortie que si nécessité absolue
- Evitez les expositions prolongées et au froid et au vent
- Habillez vous chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau
- Couvrez-vous la tête et les mains : ne gardez pas de vêtements humides
- Alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre système de chauffage



### Risques nuage toxique et transport de matières dangereuses



En cas de risque de pollution due à **l'arrivée d'un nuage toxique** sur notre secteur
géographique, la population sera informée par
un **message vocal** diffusé par la mairie,
invitant les habitants à procéder **calfeutrement** de leur habitation.

En cas de nuage radioactif, la population sera invitée à retirer des comprimés d'iodes prévus à cet effet, en mairie. Le risque lié au **transport de matières dangereuses** sur la commune est consécutif à un accident se produisant par voies routières (produits inflammables, toxiques, explosifs ou corrosifs) ou encore sur le réseau de distribution gaz. Il peut donc, a priori, survenir en plusieurs lieux de la commune.

Divers événements peuvent se produire simultanément ou séparément : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique dans l'air, pollution des eaux et des sols.

#### LES BONS GESTES ET BONS RÉFLEXES

- Téléphonez aux secours
- Si vous êtes témoin d'un accident : Donnez l'alerte pompier (18 ou 112) et gendarmerie (17) en précisant le lieu, et si possible la nature du moyen de transport (camion, conduite, ...), la nature du sinistre (explosion, incendie, écoulement, ...)
- Informer la Mairie
- Conformez-vous aux consignes de secours qui recommandent soit en se mettant à l'abri, soit de quitter la zone dangereuse (éloignement au minimum à 300 m)
- Si vous êtes chez vous, fermez tout (fenêtres, gaz et électricité)
- Si le nuage toxique se dirige vers vous, et si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent
- Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux
- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias et du site internet de la Mairie.



## Risque feux de forêt

Pipriac ne dispose pas de zones forestières étendues, mais d'un grand nombre de zone boisées disséminées sur son territoire. Ces zones sont reconnues comme étant exposées aux incendies.

#### LES BONS GESTES ET BONS RÉFLEXES

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu, alertez immédiatement les pompiers
- Aidez au guidage dès l'arrivée des pompiers
- Laissez les accès ouverts pour faciliter l'intervention des secours
- Informer les services de la Mairie
- Portez votre gilet de sécurité, si possible
- Ne jamais s'approcher à pied ou en voiture d'un feu



#### Mairie de Pipriac

13, place de la Mairie Tél.: 02 99 34 42 87 mairie@mairie-pipriac.fr



#### Préfecture d'Ille-et-Vilaine

81, boulevard d'Armorique 35700 Rennes Tél.: 0 800 71 36 35